



La municipalité vous souhaite de  
joyeuses fêtes de fin d'année et invite tous les  
Pencranais à participer aux vœux du Maire,  
samedi 5 janvier, à 11h, à l'Arvest.

Ce sera l'occasion de rencontrer les élus, les agents municipaux, les représentants  
des associations, les chefs d'entreprises...

Retrouvez toutes les informations utiles sur  
notre site internet [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)

## Permanences des élus en mairie

Le Maire et les adjoints reçoivent sur RDV :

Jean CRENN, Maire

Stéphane HERVOIR : urbanisme, aménagement du territoire et environnement

Jean-Claude LARVOR : bâtiments, réseaux, travaux

Guyllaine SENE : enfance, jeunesse

Annick JAFFRES : information, relations avec les associations, CCAS

Jacques LE FUR : voirie, eau potable

## Ouverture de la mairie

Lundi - vendredi : 8h30 – 12h15  
et 13h30 – 17h30 (16h30 le vendredi)

Samedi : 9h-12h

## Numéros utiles

Mairie : 02 98 85 04 42

Jardin d'Enfants : 02 29 05 73 63

ALSH et garderie : 09 60 54 23 03

Urgence Assainissement : 06 11 74 64 98

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

## Recensement des jeunes

Les jeunes nés en **décembre 2002** doivent venir se faire recenser en mairie à partir du jour de leurs 16 ans et dans les 3 mois. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

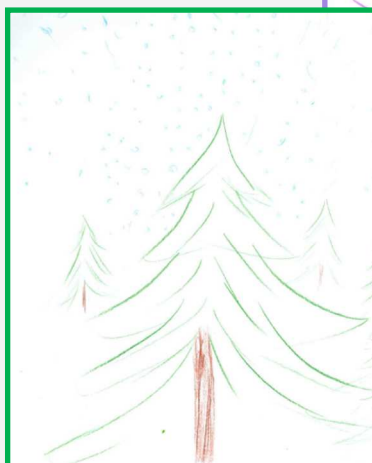
## Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 06/11/2018. Nitrates (NO<sub>3</sub>) : 21 mg/l (limite de qualité : 50mg/l). Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Les résultats détaillés sont consultables en mairie et sur [pencran.fr](http://pencran.fr)

## Prochain Pencran Infos

Les articles sont à déposer en mairie ou par courriel ([pencran-infos@pencran.fr](mailto:pencran-infos@pencran.fr)) avant le **17 décembre 2018**

## LA MAIRIE COMMUNIQUE



Dessins des enfants de l'ALSH sur le thème de l'hiver.



La mairie sera exceptionnellement fermée les lundis 24 et 31 décembre 2018

## État Civil

### Naissances :

Maxens BRETON, 21 route de Keranhoat, né le 10 novembre ;

Kelyan MATHY, 8 rue des Châtaigniers, né le 13 novembre ;

Lenzo FLAUX, 1 rue des Chênes, né le 21 novembre.

### Dates à retenir

- Ven. 7/12 : Collectif 2<sup>nd</sup> collège : AG, Mille Club, Landerneau, 20h30
- Dim. 9/12 : APE, marché de Noël, l'Arvest, de 11h à 17h ;
- Dim. 16/12 : La Bonne Altitude, rencontre chorale Novembre à Chœur, l'Arvest, 15h30 ;
- Mer. 19/12 : La Compagnie des Doudous et le Jardin d'Enfants, spectacle, Arc-en-Ciel ;
- Jeu. 20/12 : APE, goûter de Noël, salles de classe ;
- Sam. 5/01 : Vœux du Maire, l'Arvest, 11h ;
- Sam. 5/01 : USP, goûter, l'Arvest.

# CONSEIL MUNICIPAL

## Résumé de la séance du 19 novembre 2018

Absents : C. Hourcq (excusée, pouvoir à A. Jaffrès), P. Deniel (jusqu'à 18h30—pouvoir à S. Hervoir).

Secrétaire de séance : Y. Pinvidic

### EXTENSION ET RÉAMÉNAGEMENT DE L'ARC-EN-CIEL : TRAVAUX ET SUBVENTIONS

(cf. délibération du 02/07/2018)

Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit : 50% par la commune, 50% DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).

Les dépenses prévisionnelles sont estimées à 255 000 € (dont travaux : 215 000 €, honoraires architecte : 23 650 €, honoraires contrôle technique : 4 000 €, coordonnateur sécurité (SPS) : 3 500 €, assistance CCPLD : 3 300 €, études préalables (géomètre, étude de sol, étanchéité à l'air) : 5 550 € - montants HT)

Le conseil municipal valide ce plan de financement et autorise le Maire à effectuer les demandes de subventions et réaliser les démarches nécessaires auprès des financeurs potentiels.

POUR : 16

### ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE BRETAGNE : CONVENTION OPÉRATIONNELLE

S. Hervoir rappelle le projet de la collectivité de réaliser une opération comprenant à la fois des logements, des commerces et activités paramédicales au centre-bourg.

Ce projet, qui nécessite l'acquisition d'emprises foncières en centre-bourg, implique un coût et une masse de travail trop importante pour que la commune de Pencran puisse y faire face seule. C'est pourquoi le Maire propose de faire appel à l'Établissement Public Foncier de Bretagne (EPF Bretagne). Il a pour objet de réaliser, pour son compte, celui de l'Etat ou des collectivités locales, des acquisitions destinées à constituer des réserves foncières.

Sollicité par la commune de Pencran, l'EPF Bretagne a proposé un projet de convention opérationnelle qui prévoit notamment les modalités et le périmètre d'intervention de l'EPF.

Considérant que l'intérêt de la commune de Pencran est d'utiliser les moyens mis à disposition par l'EPF Bretagne, le conseil municipal décide de demander son intervention pour procéder aux acquisitions envisagées, d'approuver la convention et d'autoriser le Maire à la signer, de s'engager à racheter ou à faire racheter par un tiers qu'elle aura désigné, les parcelles avant le 27 janvier 2026.

POUR : 16

### AMÉNAGEMENT DU BOURG : ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE

La commune a connu une assez forte évolution démographique (environ 3% par an) notamment du fait de la réalisation de nombreux lotissements par des aménageurs privés. Ainsi, Pencran a accueilli une population rajeunie et a dû développer de nombreux équipements publics (salle de sports, espace multigénérationnel, école publique tout récemment...).

Dans ce contexte, la commune souhaite renforcer son centre-bourg et créer une véritable centralité avec une densification de son habitat et la création de services et commerces.

La commune a décidé pour cela d'acquérir des parcelles contigües à sa place centrale ainsi que des logements appartenant à un bailleur social, qui constitueraient, avec les espaces appartenant à la communauté de communes, un ensemble foncier d'environ 3 ha en cœur de bourg.

La commune a identifié un premier périmètre de réflexion en vue d'un aménagement à moyen terme pour :

- densifier le centre-bourg ;

- favoriser la mixité sociale et générationnelle ;
- favoriser la mixité de fonctions (habitat, commerces, équipements, services) ;
- favoriser le développement des cheminements doux ;
- requalifier les espaces publics et créer une véritable centralité.

L'objectif est de proposer en centre-bourg un espace urbanisé de qualité, des commerces et des services, de répondre aux besoins de stationnements et de liaisons douces.

Cette étude pré-opérationnelle permettra de déterminer la faisabilité foncière, urbanistique, paysagère, architecturale, technique et économique du projet.

S. Hervoir suggère de retenir la proposition de la Société d'Aménagement du Finistère (SAFI).

Le conseil municipal décide de retenir cette offre d'un montant estimé à 15 000 € HT et d'autoriser le Maire à lancer cette étude et signer toutes les pièces s'y rapportant.

POUR : 16

### CONVENTION 2019-2022 AVEC LE RASED

Le RASED - Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté de la circonscription de Landerneau couvre un territoire de 22 communes ayant une école publique. Après concertation, chaque commune s'est engagée à supporter de manière proportionnelle au nombre d'élèves scolarisés sur son territoire le coût de fonctionnement de ce service. La convention présente le dispositif et ses modalités de fonctionnement pour la période 2019-2022.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer cette convention et à prévoir les crédits nécessaires à l'application de celle-ci.

POUR : 16

### ÉCLAIRAGE PUBLIC DE KERLOÏS À KEROULLÉ

*Cette délibération annule celle du 22 octobre 2018 sur le même sujet.*

J.-C. Larvor présente à nouveau le projet d'extension de l'éclairage public du rond-point de Rosquelen vers le lotissement « Domaine de Keroullé ». Le coût de l'opération est estimé à 27 200 € HT (soit un surcoût de 2 200 € pour harmoniser la couleur des mâts à ceux de la VC1 déjà posés).

Une convention doit être signée entre le SDEF et la commune afin de formaliser le plan de financement suivant :

- SDEF : 4 125 €
- Part de la commune : 23 075 €

Le conseil municipal accepte le projet de réalisation de ces travaux, le plan de financement proposé et le versement de la participation communale estimée à 23 075 €. Le Maire est autorisé à signer la convention financière et ses éventuels avenants.

POUR : 16

### MARCHÉS PUBLICS : GROUPEMENT DE COMMANDES

La CCPLD propose de former de nouveaux groupements de commandes.

Le conseil municipal approuve la convention constitutive des groupements de commandes suivants :

- fournitures de bureau, papier et fournitures scolaires ;
- location et maintenance de copieurs ;
- vérifications techniques réglementaires ;
- assurances.

Il désigne la CCPLD comme coordonnateur et la Commission d'Appel d'Offres (CAO) de la CCPLD comme CAO de ces groupements de commandes et autorise le Maire à signer la convention constitutive de chaque groupement et tout avenant nécessaire à celle-ci. POUR : 16

## EAU POTABLE : CLÔTURE DES BUDGETS ET TRANSFERT DES RÉSULTATS

Le conseil de communauté a approuvé le 29 juin 2018 le transfert de la compétence « eau » au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Ce transfert de compétence implique le transfert de l'ensemble des budgets Eau des communes à la Communauté et ainsi la clôture de ces budgets au 31/12/2018.

Avant de procéder au transfert de ces budgets, il convient de les clôturer au 31 décembre 2018, de transférer les résultats de clôture dans chaque section respective des budgets principaux des communes et de réintégrer l'actif et le passif des budgets concernés dans les budgets principaux des communes.

Le résultat prévisionnel de clôture du budget Eau de la commune sera excédentaire. Cet excédent s'explique par la prévision des investissements à réaliser pour les années à venir. Il est nécessaire de transférer ces résultats excédentaires à la Communauté.

Le transfert à la communauté de ces obligations contractuelles,

budgétaires ou comptables, s'accompagne nécessairement du transfert de l'ensemble des moyens permettant le financement du budget Eau communautaire.

Le transfert de l'excédent prévisionnel que présente le budget Eau de l'exercice 2018 participera au maintien du service Eau dans des conditions d'exploitation pérennes après le transfert de compétence, sans augmenter la redevance ou devoir emprunter une somme qui a déjà été financée par l'utilisateur.

Le conseil municipal décide d'acter la clôture du budget Eau au 31/12/2018 ainsi que le principe du transfert des résultats 2018 à la CCPLD.

POUR : 16

*Compte-rendu complet consultable en mairie et sur le site internet : [www.pencran.fr](http://www.pencran.fr)*

## Cérémonie du 11 novembre



Dimanche 11 novembre à 17h, s'est déroulée la traditionnelle cérémonie d'anniversaire de l'armistice de novembre 1918 et d'hommage aux morts pour la France. Une assistance nombreuse composée de représentants d'anciens combattants et de la gendarmerie, d'élus, d'élèves de CM de l'école Lucien Kerlann et leur famille, s'est retrouvée près du monument aux morts pour commémorer le centième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale.

Jean Crenn a donné lecture de la lettre du Président Emmanuel Macron, suivie de la liste des militaires morts pour la France durant les 12 derniers mois, conformément à l'amendement du

21 mars dernier. Clément Quéré a ensuite récité le poème d'Arthur Rimbaud, *Le Dormeur du Val*. Puis, les enfants ont rendu hommage aux 17 Pencranais dont le nom est inscrit sur le monument aux morts. Ils ont lu le texte de la chanson pacifiste *Écoute dans le Vent* (*Blowin' in the Wind* de Bob Dylan) et entonné la chanson de Craonne. Cette cérémonie venait clôturer un travail de mémoire accompli par les élèves de CM1-CM2 en cette année de célébration de la fin de la guerre 1914-1918.

La journée s'est achevée à l'Arvest par le verre de l'amitié offert par la municipalité.

# LA MAIRIE COMMUNIQUE

## Environnement : Loi Labbé



[www.jardinaunaturel.org](http://www.jardinaunaturel.org)

### Animations du service environnement en décembre

On se met au vert en décembre ! Soucieux de vous aider à préparer au mieux vos jardins avant le prochain printemps, le service environnement de la CCPLD vous propose deux animations. Il s'agit tout d'abord de vous informer le samedi 1<sup>er</sup> décembre à Daoulas et Plouédern des alternatives naturelles pour l'entretien de vos jardins en raison de **l'interdiction à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 des produits phytosanitaires pour les particuliers**. Forts de ces connaissances, vous pourrez poursuivre avec la formation "Je démarre mon jardin" le 15 décembre à Daoulas.



**LE SAVIEZ-VOUS ?** Depuis plus de 10 ans, l'équipe « Espaces verts » de la commune n'utilise plus aucun produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces publics et la production de plants dans la serre.

### Je démarre mon jardin

Dans le cadre du programme « défi territoire sans pesticides », la maison de la bio, la Maison de la consommation et de l'environnement et la CCPLD proposent une animation autour du jardin à destination des particuliers.

Nouveaux propriétaires et locataires, vous voici devant un nouvel espace à aménager : votre jardin ! Mais comment faire les bons choix de végétaux selon la place et le temps dont on dispose, réfléchir les accès, la création d'un potager et tout cela en envisageant de se passer de pesticides ?

Au programme :

- Connaître les solutions de jardinage au naturel dès la conception du jardin;
- Réfléchir vos aménagements en pensant à l'entretien futur ;
- Vous familiariser avec les bonnes pratiques de jardinage au naturel sans pesticides ni production de déchets.

**Samedi 15 décembre de 9h30 à 12h, salle du conseil municipal de la mairie de Daoulas. Animation gratuite.**

**Inscriptions obligatoires (places limitées) auprès du service environnement.**



**Samedi 15 décembre 2018  
De 09h30 à 12h00 Gratuit**

Salle du conseil municipal- Mairie de DAOULAS

Inscriptions obligatoires (places limitées) : Service environnement

Tel : 02.98.21.34.49

E-MAIL : [environnement@ccpld.bzh](mailto:environnement@ccpld.bzh)

### Bienvenue à Marie !



Marie Erlan vient d'intégrer l'équipe du service administratif de la mairie.

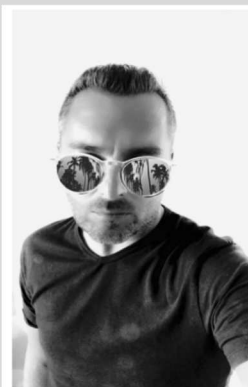
Agée de 21 ans et originaire de Pleyber-Christ, titulaire d'un baccalauréat "Services aux Personnes et aux Territoires" et d'un BTS "Développement et Animation des Territoires Ruraux", Marie est actuellement en année de licence professionnelle "Métiers de l'Administration Territoriale" en alternance à l'université de Rennes 2.

Elle a effectué un service civique à la mairie de Saint-Martin-des-Champs. Cette expérience l'a confortée dans son souhait de réaliser une carrière dans la fonction publique territoriale.

Marie sera à l'accueil de la mairie au cours de ses semaines de stage jusqu'au mois de juin prochain.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

### Spectacle de Franck Perrigault : les Adoléchians



Les **Adoléchians**



«Un petit joyau à ne pas manquer»  
2018 - La dépêche du midi

**PENCRAN, À L'ARVEST  
SAMEDI 19 JANVIER, À 20H30**

**GRATUIT : réservations sur [mairie@pencran.fr](mailto:mairie@pencran.fr) ou 02 98 85 04 42**

# LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMMUNIQUE

## PLUi



La Communauté de communes du Pays de Landerneau-Daoulas s'est lancée dans l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) qui, début 2020, couvrira les 22 communes du territoire et dotera la Communauté d'un document d'urbanisme unique.

**Le PLUi a été imaginé comme un outil au service de l'aménagement durable et du développement équilibré de l'ensemble du territoire.** Son objectif est de traduire un projet d'aménagement que porteront collectivement les communes et la Communauté à l'échelle des 20 prochaines années.

Dans le cadre de la démarche de concertation menée depuis 2016, 2 nouvelles réunions publiques sont organisées afin de partager, avec les habitants et les acteurs du territoire, le projet de PLUi.

Après les étapes de diagnostic et de construction des orientations stratégiques, l'heure est aujourd'hui à la traduction opérationnelle du projet. Cette étape doit permettre de produire les pièces réglementaires du PLUi, pièces devant s'appliquer au quotidien en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme (permis...). Ce travail constitue la dernière étape avant le premier vote du conseil de Communauté, programmé début 2019.



## Rendez-vous :

- **mercredi 12 décembre 2018, à 20h, à la salle du Trimaran à Loperhet ;**
- **lundi 17 décembre 2018, à 20h, à la Maison des Services Publics à Landerneau.**

Il vous est possible de formuler des observations, des questions et des contributions, par courrier ou par courriel, à votre commune qui reste l'interlocuteur privilégié ou à la CCPLD :

- par courrier, à l'attention de M. Le Président - Communauté de communes du pays de Landerneau-Daoulas - Maison des Services Publics, 59 Rue de Brest, 29800 Landerneau précisant l'intitulé PLUi dans l'objet du courrier ;
- par courriel à l'attention de M. le Président - [plui@ccpld.bzh](mailto:plui@ccpld.bzh) en précisant l'intitulé PLUi dans l'objet du courriel.

Pour en savoir plus sur le projet du PLUi : <http://www.pays-landerneau-daoulas.fr/plan-local-durbanisme-intercommunal/>

## ➤ Des réunions publiques ouvertes à tous

Ces réunions publiques se dérouleront en 2 temps : une présentation synthétique du projet suivie d'un temps d'échanges et de discussions autour du projet.

**Mercredi 12 décembre 2018**

20h, à la salle polyvalente du Trimaran à Loperhet

**Lundi 17 décembre 2018**

20h, à la Maison des Services Publics à Landerneau

## ECOLE

### Photo de classe : CM1—CM2 (A)



De gauche à droite :

Évan MORIN, Lucas LE GALL, Titouan LE SANT-- SIMON, Timéo CUEFF, Lucas SIMON, Noa KERLEROUX, Maria GOURMELON, Yoann SÉGALEN, Amel HEDDADI, Louna CHITRE, Oléna BARBIER, Éléa BERTHÉLÉ, Nathan KRAEMER, Margaux CHARLES, Morgane CALLOCH, Tom HABASQUE, Hugo PENEAUD, Nathan LE ROUX, Alexis RESSIGUIER, Éléonore PAGE, Yaelle LE RET, Nolwenn DUIGOU

Absente : Tess ARNAUD

Enseignantes : Pauline TYMEN, Estelle BEUZIT

AVS : Françoise FOUCART, Christine ABALAIN

## Vac'Ados Noël 2018

### Lundi 24 Décembre DECO DE NOËL 5 €

RDV  
Landerneau : 13 h 40  
Saint Urbain / Pencran : 13 h 30  
Plouedern / Tremaouezan : 13 h 30  
Retour  
Landerneau : 17 h  
Saint Urbain / Pencran : 17 h 15  
Plouedern / Tremaouezan : 17 h 15

**A PREVOIR**

Ton esprit créatif !!!

### Lundi 31 Décembre Cuisine nouvel an 5€

RDV  
Landerneau : 13 h 40  
Saint Urbain / Pencran : 13 h 30  
Plouedern / Tremaouezan : 13 h 30  
Retour  
Landerneau : 17 h  
Saint Urbain / Pencran : 17 h 15  
Plouedern / Tremaouezan : 17 h 15

**A PREVOIR**

Ton esprit Top Chef !

### Mercredi 26 Décembre Cinéma 5€ à Landerneau

RDV  
Landerneau : 13 h 30  
Saint Urbain / Pencran : 13 h 15  
Plouedern / Tremaouezan : 13 h 15  
Retour  
Landerneau : 16 h 15  
Saint Urbain / Pencran : 16 h 30  
Plouedern / Tremaouezan : 16 h 30

### Mercredi 2 Janvier VIDEO STOP MOTION 2 € ou FOOT EN SALLE 2 €

RDV  
Landerneau : 13 h 30  
Saint Urbain / Pencran : 13 h 15  
Plouedern / Tremaouezan : 13 h 15  
Retour  
Landerneau : 17 h  
Saint Urbain / Pencran : 17 h 15  
Plouedern / Tremaouezan : 17 h 15

**A PREVOIR**

Vêtements adaptés au sport, chaussures fermées obligatoire !

### Jeudi 27 Décembre Multi-Sports 2€

RDV  
Landerneau : 13 h 40  
Saint Urbain / Pencran : 13 h 30  
Plouedern / Tremaouezan : 13 h 30  
Retour  
Landerneau : 17 h  
Saint Urbain / Pencran : 17 h 15  
Plouedern / Tremaouezan : 17 h 15

**A PREVOIR**

Vêtements adaptés au sport, chaussures fermées obligatoires

### Jeudi 3 Janvier PATINOIRE 5€

RDV  
Landerneau : 13 h 15  
Saint Urbain / Pencran : 12h50  
Plouedern / Tremaouezan : 13 h 30  
Retour  
Landerneau : 17 h  
Saint Urbain / Pencran : 17 h 15  
Plouedern / Tremaouezan : 17 h 15

**A PREVOIR**

Bonnet, gants, écharpe et gros manteau !

### Vendredi 28 Décembre Multi-Jeux et Goûter crêpes 2 €

RDV  
Landerneau : 13 h 40  
Saint Urbain / Pencran : 13 h 30  
Plouedern / Tremaouezan : 13 h 30  
Retour  
Landerneau : 17 h  
Saint Urbain / Pencran : 17 h 15  
Plouedern / Tremaouezan : 17 h 15

**A PREVOIR**

Ton esprit Fair Play !

### Vendredi 4 Janvier LASER GAME 12 €

RDV  
Landerneau : 13 h 15  
Saint Urbain / Pencran : 12h50  
Plouedern / Tremaouezan : 13 h 30  
Retour  
Landerneau : 17 h  
Saint Urbain / Pencran : 17 h 15  
Plouedern / Tremaouezan : 17 h 15

**A PREVOIR**

Chaussures fermées obligatoires vêtements sombres !

### Inscriptions

Landerneau à partir du samedi 8 décembre de 10h à 12h Hall de la Maison Pour Tous

Saint-Urbain à partir du vendredi 7 décembre de 18h à 20h à l'Espace Jeunes Ti An Holl

Pencran à partir du vendredi 7 Décembre à l'Arc En Ciel

Plouedern / Tremaouezan à partir du vendredi 7 décembre de 17h à 18h en Mairie de Plouedern

RENSEIGNEMENTS  
MPT/CS DE LANDERNEAU  
02 98 21 53 94  
WWW.MPTLANDERNEAU.ORG



## VIE ASSOCIATIVE

### APE

L'APE de l'école Lucien Kerlann et les Primeurs de la Palud s'associent pour un Noël réussi ...



Nous vous invitons à acheter votre sapin de Noël aux Primeurs de la Palud de Landerneau.

Vous choisissez votre sapin, vous faites tamponner votre bon de participation et les Primeurs de la Palud s'engagent à reverser à l'APE 10% du prix du sapin. Cette action contribuera à financer les différentes sorties scolaires, équipements ou autre.



Merci d'avance pour votre contribution. Vous trouverez les bons de participation en mairie et au Jardin d'Enfants.



Notre Marché de Noël aura lieu dimanche 9 décembre, de 11h à 17h. Nous vous y attendons nombreux. Les photos de classes seront remises ce même jour. Petits et grands pourront être photographiés avec le Père Noël sur un joli fond de Noël.

Le Goûter de Noël des enfants de l'école aura lieu le jeudi 20 décembre. Le Père Noël passera le matin dans chaque classe. Nous aurions besoin de quelques parents ou grands-parents disponibles le matin ou l'après-midi pour nous aider à servir le goûter.

L'équipe de l'APE vous souhaite, à tous, de bonnes fêtes de fin d'année !

# VIE ASSOCIATIVE

## Les Amis de la Colline



Mardi 23 octobre, notre club a reçu 102 adhérents du secteur Bas Elorn Générations Mouvement, pour un interclubs dominos et pétanque.

Aux dominos, 14 équipes se sont affrontées. L'équipe Yvette Corbé - Yves Bras de Plouédern

remporte le tournoi avec 32 pts. 2<sup>e</sup> : Alice Lelong - Yvette Goascoz de Pencran avec 29 pts. En 3<sup>e</sup> position, deux équipes à égalité dont Roger Kerboul - Louis Tourbot de Pencran et Kérandel - Runcoat de Saint-Thonan avec 28 pts.

À la pétanque, 37 doublettes. Une seule équipe gagne 4 parties : Faudot - Huon de Saint-Thonan, suivie de 15 équipes ayant gagné 3 parties dont 6 de Pencran.

Le 30 octobre, pour clôturer notre challenge automnal dominos-pétanque, les Amis de la Colline organisaient un repas barbecue. C'était l'occasion d'inaugurer ce nouvel équipement fabriqué par Jean, Roger, Dany et Philippe notre technicien soudeur OPHQ. Merci Phil !

Classement challenge interne dominos :

1<sup>ère</sup> Monique Sparfel : 142 pts

2<sup>e</sup> Alice Lelong : 123 pts

3<sup>e</sup> ex aequo Yvette Salou - Louis Tourbot : 116 pts

Classement pétanque :

1<sup>er</sup> Roger Emily : 199 pts

2<sup>e</sup> Jean Yves Marhadour : 197 pts

3<sup>e</sup> Rémi Sparfel : 194 pts

4<sup>e</sup> Christophe Moysan : 192 pts

## APAF



Suite à sa dernière assemblée générale, qui s'est tenue vendredi 19 octobre, l'APAF (Association Pencran Animation Festivités) a procédé à l'élection de son nouveau bureau :

- Président : Gérard Le Meur ;
- Vice-président : Philippe Veret ;
- Secrétaire : Pascal Duigou ;
- Secrétaire adjoint : Amar Heddadi ;
- Trésorière : Emilie Lemart ;
- Trésorière adjointe : Laura Crenn.

**La rencontre inter-quartiers**, initialement annoncée le samedi 2 mars 2019, est reportée au samedi 27 avril 2019, à la salle des sports de Pencran.

**Concours de dessins en vue du carnaval 2020**

Les dessins du concours " Char Penn ar C'hrann carnaval de la lune étoilée 2020 ", lancé par l'APAF à l'occasion du Téléthon, et ouvert à tous les Pencranais, sans limite d'âge, seront à déposer dans l'urne mise à disposition le jour de la rencontre inter-quartiers, en veillant à mentionner ses coordonnées au verso des dessins. Le dessin gagnant, dont s'inspirera le char qui représentera la commune de Pencran au prochain carnaval de Landerneau, sera dévoilé lors de la Fête du Village 2019 et un lot sera offert à son auteur. Le thème est libre à la seule condition d'être joyeux, coloré, et festif.

## USP

### Kig ha farz

Dimanche 11 novembre, l'USP organisait son traditionnel kig ha farz à l'Arvest. Plus de 200 repas ont été préparés par l'équipe de bénévoles de l'USP.



### La vie des équipes

Le 17 novembre, l'USP organisait un plateau U6-U7 avec la participation de 8 équipes venant de Pencran, La Roche-Maurice et Ploudiry. Les équipes de Pencran étaient encadrées par David Le Poupon, Stéphane Poulmarc'h et Bruno Simon. François Kerebel et Serge Gouret s'occupaient de l'encadrement technique du jeu proposé aux enfants en alternance avec les matchs.



Le même jour, les U8-U9 de l'USP coachés par Bernard Le Gall se sont déplacés à La Roche-Maurice.

## La Bonne Altitude - Novembre à Chœur



« Chaque année, une quarantaine de concerts se déroulent sur l'ensemble du territoire finistérien. Organisés sous la forme de jumelages entre deux ou plusieurs chorales, ils permettent aux choristes de découvrir d'autres répertoires et d'avoir des échanges humains très riches. »

Après avoir été accueilli les années précédentes par les chorales de La Martyre et de Plouédern, nous avons voulu pour cette nouvelle session être davantage acteur de *Novembre à Chœur*, manifestation annuelle et lancer à notre tour une invitation.

Le jumelage se fera ainsi cette année avec la chorale « Carpe

Diem » de l'association « les Chants d'Eole » de Landunvez, qui a accepté de venir nous rejoindre **dimanche 16 décembre à 15h30** à l'Arvest pour un grand tour de chants en commun.

De beaux moments en perspective !

Rendez-vous est donc pris. Nous vous attendons très nombreux ce dimanche.

Entrée libre et gratuite.



## Pencran Patrimoine : Exposition sur la guerre 1914/1918 à la Maison Jean-Louis



Visite des tranchées



Classe des CM1-CM2



Inauguration de l'exposition le samedi 3 novembre.

### Exposition pour le centenaire de la fin de la guerre 1914-1918

L'exposition s'est tenue du 1<sup>er</sup> au 11 novembre et a accueilli plus de 300 personnes. Les visiteurs pouvaient voir une vingtaine de panneaux de l'association Dourdon de Landerneau (Histoire, petite histoire des Poilus du Pays de Landerneau-Daoulas), des panneaux sur les aïeux de nos concitoyens préparés par les membres de l'association. Enfin, 4 panneaux de mémoire sur les 17 soldats pencranais tombés lors du conflit, avaient été confectionnés par les classes de CM de l'école.

En plus de son travail de mémoire, l'exposition aura permis des rencontres, l'émergence d'anecdotes (le champ de tir de Pencran !) et aura fait découvrir la maison Ti Jean-Louis rénovée (mais sans son zinc !).

La semaine suivant l'exposition, l'association Dourdon a fait visiter aux enfants de l'école les tranchées d'entraînement de Plouédern.

Les panneaux réalisés par les élèves de l'école et les membres de Pencran Patrimoine sont visibles dans la salle du conseil de la mairie aux heures d'ouverture jusqu'à la fin de l'année.

### Rénovation de l'église

Les étapes avancent à petits pas mais pas aussi vite que nous l'espérons tous.

L'architecte a déposé en août dernier un dossier d'autorisation de travaux sur édifice classé auprès de la DRAC (Direction Régio-

nale des Affaires Culturelles). Après plusieurs relances de la mairie, l'autorisation d'effectuer les travaux a été donnée le 12 octobre.

Dans un premier temps, le projet se limitera aux travaux nécessaires à la conservation de l'édifice et donc à la restauration de la couverture et de la charpente. Les autres travaux, moins urgents et optionnels, feront l'objet d'une expertise complémentaire, à la demande de la DRAC.

Le DCE (Dossier de Consultation des Entreprises) sera établi le 4 décembre 2018 et soumis à une nouvelle autorisation de la DRAC.

Nous espérons que les entreprises habilitées à faire les travaux de restructuration pourront être choisies dès le premier trimestre 2019 et que le chantier démarrera au printemps.

### Nouvel appel aux dons pour 2018

Même si les travaux tardent à démarrer, ils se feront et toutes les personnes qui souhaitent soutenir ce projet peuvent faire un don, soit en le déposant en mairie ou directement sur le site de la Fondation du Patrimoine.

Rappel : les dons donnent droit à une défiscalisation de 66 % pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu. En pratique, un don de 100 € ne "coûte" que 33 €.

## PAROISSE

- Messe des familles : samedi 8 décembre, à 18h, à Dirinon ;
- Messe : samedi 22 décembre, à 18h, à Dirinon ;
- Messe de Noël : lundi 24 décembre, à 19h, à Dirinon ;
- Messe de Noël : mercredi 26 décembre, à 11h, à la MAPA de Dirinon.

La Communauté Chrétienne Locale cherche un bénévole pour fermer l'église de Pencran, tous les soirs, vers 17h30.

Si vous êtes intéressé par ce service, contactez Roseline EMILY au 06 03 96 62 79 ou [roseemily@orange.fr](mailto:roseemily@orange.fr).



## DIVERS

### Collectage de pièces de costumes

Suite à mon élection de deuxième demoiselle du Festival du Léon 2017 au Festival Kann Al Loar, j'ai entrepris du collectage de pièces de costume, bijoux, photographies sur notre commune.

J'ai à ce jour réuni trois coiffes, trois châles, trois guimpes et quelques bijoux et photographies. **Dans le but de conserver le patrimoine vestimentaire de ma commune, je souhaite donc récupérer le maximum de pièces de costume ou photographies.** Ce collectage est en lien avec le travail de création de costume du Cercle celtique Eskell An Elorn dont je fais partie depuis 8 ans.

Vous pouvez me joindre au 06 73 70 48 43 / 02 98 85 26 06 ou [emmanuellegayet94@gmail.com](mailto:emmanuellegayet94@gmail.com)



### Collectif pour un second collège

L'assemblée générale de l'association "Collectif pour un second collège" se tiendra le vendredi 7 décembre 2018, à 20h30, à la salle 1 du mille clubs à Landerneau.

Avec l'annonce de la construction d'un 2<sup>nd</sup> collège, la bonne nouvelle est arrivée, mais pour les habitants de Pencran, la double sectorisation Daoulas-Landerneau dans le meilleur des cas (la simple sectorisation à Daoulas, dès la rentrée 2019, est une éventualité à envisager) perdure jusqu'en 2023.

Que vous veniez vous informer ou vous engager, vous êtes les bienvenus. Ouvert à tous les habitants du bassin de vie.

# ATCycles

Arrêt Technique Cycles

## ATELIER MOBILE

### ENTRETIEN - RÉPARATION ACCESSOIRES

ATCycles vous propose un arrêt technique là où se trouve votre vélo : **chez vous, au travail, au camping...**

- DIFFÉRENTS FORFAITS D'ENTRETIEN
- MONTAGE DE VOS VÉLOS ET ACCESSOIRES ACHETÉS SUR INTERNET
- PRÉSENT EN SEMAINE SUR DIFFÉRENTS SITES DU FINISTÈRE (NOUS CONSULTER)
- PARTICULIERS, CLUBS, ENTREPRISES, PROFESSIONNELS DU TOURISME...

### INTERVENTIONS RÉALISÉES PAR UN TECHNICIEN CYCLE DIPLÔMÉ (CQP CYCLES - CNPC)

- ATCycles pour vos : VTT, VTC, Vélo route, vélo urbain, enfant...
- Déplacement gratuit dans un rayon de 10 km autour de Pencran-Landerneau
- Forfait entretien à partir de 29 € (hors coût éventuel de pièces)
- Tarif horaire : 48 €

du lundi au samedi : 8h - 20h sur RDV

☎ 06 88 79 37 05 ✉ [atcycles@orange.fr](mailto:atcycles@orange.fr)  
 7 rue des Farfadets - 29800 PENCAN

### « Vas-Y : Santé, bien-être et vie »

La commune de Plouédern a sollicité « Vas-Y : Santé, bien-être et vie pratique » de la Fondation Ildys pour organiser une conférence-débat « Pour le bon usage des médicaments ».

Elle se déroulera le mardi 4 décembre à la salle Neptune à Plouédern à 14h30. La conférence sera animée par le Dr Marion Buyse, Pharmacien de la Fondation Ildys et le Dr Moinard, médecin coordonnateur au sein de l'EHPAD St Vincent Lannouchen, Landivisiau.

Les médicaments indispensables à notre santé ne s'utilisent pas de façon anodine. Dans certains cas (mauvais dosage, traitements multiples) leur consommation peut avoir des effets indésirables, on parle alors de iatrogénie médicamenteuse. Les seniors sont particulièrement exposés à ce risque du fait de modifications physiologiques. De même, aux risques liés à la polypathologie, s'ajoutent ceux liés à la polymédication et à la multiplicité de prescripteurs.

La conférence sera suivie d'une collation conviviale permettant de prolonger les échanges.

Contacts : Jérôme Hergouarch 06 16 45 96 75



### France Alzheimer 29

La maladie d'Alzheimer interpelle ou même vous préoccupe : France Alzheimer 29 vous accompagne dans diverses actions de soutien aux malades et aux

Aidants familiaux. Votre contribution sera précieuse. Votre don vous donne droit à un crédit d'impôt permettant une déduction de 66%.

Contact : FRANCE ALZHEIMER FINISTÈRE, 212 RUE JEAN JAURES, 29200 BREST / Tél : 02 98 44 90 27 / [www.francealzheimer.org/finistere/](http://www.francealzheimer.org/finistere/)

## LES PENCRANAIS ONT DU TALENT

Hugo NOU

Du haut de ses 11 ans, Hugo s'est déjà fait un nom dans le domaine du tennis de table en fauteuil, sport qu'il pratique depuis 5 ans. D'abord inscrit au club du Relecq Kerhuon, affilié à Handisport, il a rejoint le Landerneau Tennis de Table, plus proche de son domicile de Pencran. Car l'emploi du temps d'Hugo, collégien en classe de 6<sup>e</sup> à Saint-Sébastien est chargé. Jugez-en plutôt : 3 entraînements d'1h30 par semaine, compétition le samedi après-midi tous les 15 jours (sinon entraînement supplémentaire le samedi matin), 2 séances de kiné. Sans compter les compétitions avec Handisport Brest : 3 critères fédéraux par an... A Landerneau, Hugo joue avec des coéquipiers valides ; les règles étant les mêmes à l'exception du service qui doit être fait dans l'axe de la table.

Au cours des critères, Hugo rencontre des personnes adultes handicapées classe 5 c'est-à-dire des personnes dont le handicap se rapproche le plus du sien. Il est souvent le plus jeune de la compétition.

Pendant les vacances de la Toussaint, il a effectué un stage à Bourges avec des adolescents âgés de 11 à 20 ans en provenance de toute la France. Hugo appartenait au groupe de jeunes à potentiel (JAP) pendant 2 ans. Il vient de passer dans le groupe des Espoirs. Il est bien intégré dans ce groupe. Ses parents qui l'accompagnent aux entraînements et aux compétitions, ont tendance à l'aider à la maison mais au retour des stages, ils constatent qu'Hugo gagne en autonomie.

La filière sport – études l'intéresserait. Un projet d'ouverture en septembre 2019 d'un pôle tennis de table à Talence près de Bordeaux est en cours. Hugo est bon élève en classe de 6<sup>e</sup> à St Sébastien après avoir fréquenté l'école primaire de Pencran. C'est le deal : il doit être investi



dans le sport et investi dans les études. Hugo est scolarisé en « milieu ordinaire » où il a toujours été bien accueilli. C'est un bénéfice pour tous. A St Sébastien, il s'est inscrit à beaucoup d'activités proposées avant et après le self, dont la chorale. Il est très volontaire. Il est bien entouré au club de Landerneau et par Handisport Brest. Il relativise son handicap grâce à ses nombreux contacts. Il aimerait exercer un métier scientifique. Dans quel domaine ? Il ne le sait pas encore.

Il souhaite vers l'âge de 15 ans pratiquer le basket en fauteuil « pour changer du tennis de table mais tout en continuant le tennis de table en compétition ». Il a débuté par 5 années de natation handisport à l'âge de 5 ans mais il n'a pas accroché. Il n'avait pas envie d'y aller alors qu'il est toujours partant pour les entraînements de tennis de table même après une grosse journée au collège. C'est pour lui un moment de détente.

Ses loisirs ? Jouer dehors avec ses copains, jouer à la console. Il adore lire des BD, Harry Potter, la série Chair de Poule ...

En cette période de vœux, souhaitons bon vent à Hugo et que ses rêves s'accomplissent. Il ambitionne en effet de participer aux jeux paralympiques de 2024 à Paris puis à ceux de Los Angeles ...

## DESSINS DES ENFANTS DE L'ALSH SUR LE THÈME DE L'HIVER

